

# DÉFINITION DE LA SCIC

Dans le contexte énergétique (raréfaction des ressources fossiles) et environnemental (effet de serre et ses conséquences) actuel, il s'agit d'avoir une réflexion globale sur l'efficacité énergétique et de proposer de nouvelles sources d'énergies, à partir de ressources locales (bois, vent, soleil,...).

Basé sur la valorisation de celles-ci, l'aménagement du territoire devient une problématique récurrente et un enjeu considérable pour beaucoup de collectivités, qui sont les mieux placées pour accompagner des projets de développement à travers des structures « d'utilité sociale ».

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif en est un bon exemple et se veut être un outil de développement économique innovant où l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel. Son fonctionnement, basé sur une démocratie participative large, un principe coopératif respecté et un ancrage territorial fort, illustre parfaitement le secteur de l'économie sociale et solidaire. L'originalité de ses statuts permet, entre autre, à l'ensemble des acteurs (publics, privés, professionnels,...) d'être présents dans la coopérative, avec comme objectif transversal de participer au développement d'un territoire.

Sur le Pays de Dinan, la SCIC regroupe tous les acteurs liés au développement de la filière Bois énergie et des autres filières énergies renouvelables, *de manière à créer de l'emploi, diversifier et maintenir l'activité économique et agricole*. Elle est ainsi divisée en quatre catégories d'associés ou collègues: salariés (coopérateurs permanents), bénéficiaires/fournisseurs d'énergie (agriculteurs, propriétaires forestiers), contributeurs/partenaires solidaires (collectivités, militants), personnes avec intérêts communs (professionnels, associations).

La coopérative est née d'une réflexion sur l'opportunité de création d'une structure capable de faire l'intermédiaire entre le monde agricole, producteur potentiel des copeaux, et les consommateurs finaux de bois, capable donc de *structurer* la filière et de proposer différents services en lien avec celle-ci.

Elle est donc construite autour de plates-formes de stockage locales faisant l'interface entre l'offre et la demande, et assurant l'approvisionnement régulier en bois déchiqueté pour les différentes chaufferies bois présentes localement. Elle est aujourd'hui en mesure d'accompagner des projets aussi bien pour les collectivités que pour des particuliers, grâce aux nombreuses plates-formes mais aussi aux multiples associés.

L'objectif principal de la structure est de développer cette filière d'approvisionnement agricole de manière à diversifier les activités agricoles, consolider les exploitations et maintenir l'emploi rural. Les agriculteurs peuvent ainsi valoriser économiquement leur bocage en intégrant une préservation écologique et pérenne de la ressource (replantation, entretien).

C'est dans la logique d'accompagner l'essor de la filière, dans son ensemble, que la SCIC est structurée et que ses fonctions sont définies: achat/transformation/revente, gestion des plates-formes, promotion de la filière, replantation/entretien de la ressource.